

LES VERBES DE MOUVEMENT ENTRE LES MOUVEMENTS DU CORPS ET CEUX DU CŒUR Analyse comparée de corpus textuels entre le 17^e et le 20^e siècles

Jacques FRANÇOIS
Université de CAEN-NORMANDIE
et CRISCO (EA 4255, Caen)
jfrancois@interlingua.fr

Yacoub GHERISSI
Université de Carthage
Institut supérieur des Langues de Tunis
yakoob.gherissi@yahoo.fr

Résumé

Le propos de cet article est d'examiner en diachronie un groupe de dix verbes français aptes à exprimer des mouvements aussi bien émotifs que physiques : *agiter, atteindre, bouleverser, ébranler, remuer, renverser, retourner, saisir, secouer, toucher*. Les verbes sélectionnés acquièrent cette aptitude sous l'effet d'extensions de sens d'ordre métaphorique et métonymique dont l'importance est comparée entre deux corpus du 17^e et du 20^e siècle. L'étude révèle notamment à propos des verbes *bouleverser* et *ébranler* qu'ils présentent au 17^e siècle des emplois métaphoriques 'institutionnels' et 'psychologiques' qui ont disparu au 20^e siècle.

Qui ne s'est jamais senti **atteint** par une calomnie, **agité** par une inquiétude, **ébranlé** par un contre-argument, **touché** par une attention, **bouleversé** par une marque d'affection ou **secoué** par l'annonce brutale d'une disparition ? Nous percevons en général à peine le caractère métaphorique de ces expressions. Si nous n'avions pas le moyen de vérifier que tous ces verbes¹ ont exprimé d'abord des mouvements physiques, nous pourrions même nous demander s'ils ont à proprement parler une acception historiquement 'première' et dans notre pratique quotidienne ils couvrent un champ indistinct de mouvements tantôt physiques, tantôt psychologiques. En d'autres termes, les mouvements qu'ils expriment concernent indissociablement le corps et le cœur.

Dans la brève étude qui suit nous essaierons d'abord de repérer les verbes français susceptibles d'exprimer des mouvements soit physiques, soit émotifs (§1). Une fois une liste de dix verbes établie (sans aucune ambition d'exhaustivité, il va

¹ Sur la syntaxe et la sémantique des verbes d'affect on consultera avec profit

- ▶ BALIBAR-MRABTI, A. (dir.) (1995): *Grammaire des sentiments*. Langue Française 105,
- ▶ BUVET, P.-A./GIRARDIN, Ch./GROSS, G./GROUD, Cl. (2005): "Les prédicats d'<affect>", in: *LIDIL* 32, 123-143 et
- ▶ MATHIEU, Y. (2000): *Les verbes de sentiment: de l'analyse linguistique au traitement automatique*. Paris, Presses du CNRS.

sans dire) nous chercherons à nous représenter de quelle manière et dans quel sens s'est effectuée historiquement l'extension du champ sémasiologique de chacun de ces verbes qui a conduit à leur polysémie actuelle (§2). Cette étude délivre quatre classes d'emploi partagées par la grande majorité des verbes examinés. Une étude comparative de deux corpus littéraires du 17^e et du 20^e siècle nous permettra à partir de ces quatre classes de comparer le profil des emplois dominants des dix verbes à trois siècles de distance et de proposer quelques observations générales (§3). Enfin nous évoquerons au §4 un trait crucial de l'évolution des usages affectifs de ces verbes, à savoir le déclin des emplois métaphoriques 'institutionnels' et surtout des emplois affectifs méréologiques entre le 17^e et le 20^e siècle à partir de l'exemple du verbe *ébranler* (*esbranler* au 17^e). En effet au 20^e s., deux emplois dominent, physique (ex. *Un séisme ébranle un bâtiment*) et affectif appliqué à un individu (ex. *J'ai été ébranlé par la franchise de sa réponse*), mais au 17^e s. deux autres types d'emploi jouent le rôle de passerelle entre ceux-ci, d'abord l'emploi d'ébranlement institutionnel (ex. *Une jacquerie ébranle un trône*) et ensuite l'emploi affectif 'méréologique' c'est-à-dire touchant un trait de la personnalité d'un individu (ex. *Une déclaration d'amour ébranle l'âme d'une jeune fille*). Le §4 sera consacré spécifiquement à la comparaison des emplois au 17^e s. de ces deux types pour deux verbes sémantiquement très proches : *ébranler* et *bouleverser*.

1. QUELS SONT LES VERBES FRANÇAIS APTES À EXPRIMER DES MOUVEMENTS AUSSI BIEN ÉMOTIFS QUE PHYSIQUES ?

Les six verbes présentés en emploi affectif dans notre phrase d'ouverture entrent clairement dans cette classe ambivalente, voir² *atteindre* (1-2) et *agiter* (3-4) :

- (1) *La flèche a atteint¹ le cavalier* → N:x<conc> *atteindre*<mvt phys> N:y<conc>
- (2) *La calomnie a atteint² le ministre* → N:x<abs> *atteindre*<mvt aff> N:y<hum>
- (3) *Le vent agite¹ les voiles* → N:x<conc> *agiter*<mvt phys> N:y<conc>
- (4) *La venue des comédiens agite² les écoliers* → N:x<évén> *agiter*<mvt aff> N:y<hum>

Pour élargir cette première liste intuitive, notre méthode consiste en premier lieu à identifier quatre degrés (I-IV) d'affectation d'un lieu-patient 'Y' par un agent 'X', allant du contact minimal jusqu'à une mise en mouvement brutale de 'Y'. Le long de l'échelle I-IV, le lieu^{non-patient} devient progressivement un lieu-patient, un patient^{lieu} et un patient^{non-lieu} (cf. tableau 1).

² Abréviations : abs = abstrait ; conc = concret ; hum = humain ; mvt = mouvement ; phys = physique ; aff = affectif ; évén = événement.

Degré du contact	Illustration	Description
I	X <i>atteindre</i> / <i>toucher</i> Y	Le mouvement de X produit un contact non spécifié avec Y<Lieu>
II	X <i>frapper</i> / <i>heurter</i> Y	Le mouvement de X produit un contact brutal avec Y<Lieu-Patient>
III	X <i>secouer</i> / <i>ébranler</i> Y	Le mouvement de X produit un contact avec Y qui agite Y<Patient>
IV	X <i>bouleverser</i> / <i>renverser</i> Y	Le mouvement de X produit un contact avec Y qui met Y<Patient> en mouvement sur soi-même

Tableau 1 : Quatre niveaux de contact entre un Agent ou un Stimulus et un \pm Lieu- \pm Patient exprimés par quatre paires de verbes de mouvement

Dans un second temps, nous avons inventorié tous les synonymes de ces huit verbes selon le *Dictionnaire Electronique des Synonymes* du CRISCO (www.crisco.unicaen.fr), filtré ceux qui figurent plusieurs fois et testé leur aptitude à exprimer aussi bien un mouvement affectif qu'un mouvement physique. Il en résulte la liste des dix verbes suivants {*agiter*, *atteindre*, *bouleverser*, *ébranler*, *remuer*, *renverser*, *retourner*, *saisir*³, *secouer*, *toucher*}.

En marge de ces verbes dont la polysémie (incluant au moins les mouvements du corps et ceux du cœur) est attestée depuis plusieurs siècles, certains verbes ont pu exprimer des mouvements des deux types en français ancien et classique mais n'expriment plus de nos jours que des mouvements émotifs⁴, par ex. *atterrer*, dont le sens 'accabler', daté de 1590 selon le TLF, est précédé en 1160 d'un premier sens physique 'renverser par terre', qui a disparu entre-temps. La figure 1 ci-dessous illustre la substitution progressive entre le sens physique et le sens émotif à partir du 17^e siècle. Selon P. Gevaudan⁵, toute substitution de sens se décompose en effet en une innovation (ici celle de l'emploi émotif à la fin du 16^e s.) et une disparition (ici celle de l'emploi physique, à une date que seule une étude de corpus approfondie pourrait cerner)⁶.

³ Le verbe *saisir*, qui ne figure qu'une fois dans cet inventaire, a été substitué au verbe *frapper* qui figure trois fois, car *frapper* exprime un mouvement de nature plus cognitive qu'affective (ex. *Ce trait de caractère m'a frappé* \approx *a attiré mon attention*).

⁴ Les descriptions historiques sont empruntées aux articles du Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi) (en ligne sur le site du CNRTL et sur LEXILOGOS), rubrique « Etymologie et histoire » et du *Dictionnaire Historique de la Langue Française* (DHLEF, 1992, Alain REY, Editions Le Robert).

⁵ GEVAUDAN, Paul (2006), *Typologie des lexikalischen Wandels - Bedeutungswandel, Wortbildung und Entlehnung am Beispiel der romanischen Sprachen*. Tübingen : Stauffenburg.

⁶ Les symboles se lisent ainsi : L^{s1/2} : lexème (*atterrer*) dans le sens1/2 ; t^d : datation de l'apparition du sens 1 (physique) ; t^d : datation de la dérivation du sens 2 (émotif) à partir du sens 1 ; t^o : datation inconnue de la disparition du sens 1 ; t^o : moment d'observation.

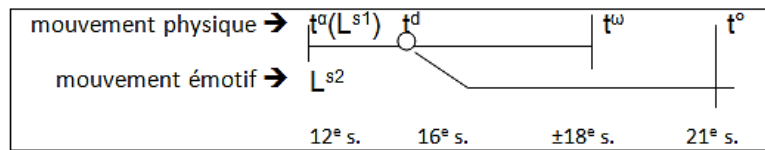


Figure 1 : Représentation du changement de sens du v. *atterrer* en 3 temps (cf. Gevaudan 2006)

Le verbe *émouvoir* a connu, quant à lui, une évolution apparentée à celle d'*atterrer*, à cela près que les deux sens physique et affectif sont attestés approximativement à la même époque⁷. Comme verbe de mouvement physique, *émouvoir* a sans doute cédé le pas à *déplacer* (attesté à partir de 1404), lequel verbe s'est progressivement substitué à *mouvoir*.

Inversement certains verbes de mouvement physique ont développé tardivement un sens de mouvement émotif, ex. *bouleverser* dont le sens « modifier brutalement », attesté au début du 17^e s., s'applique d'abord à un espace humain ou une institution (1622) et peu après (1656) à un individu.

2. COMMENT SE REPRÉSENTER LES MODALITÉS DE L'EXTENSION DE SENS DES DIX VERBES DE MOUVEMENT ?

Nous prendrons comme illustration le verbe *ébranler*. Les datations des différents emplois de ce verbe selon les articles du TLF et du DHLF suggèrent qu'il a parcouru au long de son histoire trois extensions de sens, les deux premières de nature métaphorique⁸ et la troisième de nature métonymique, ce que résume la figure 2.

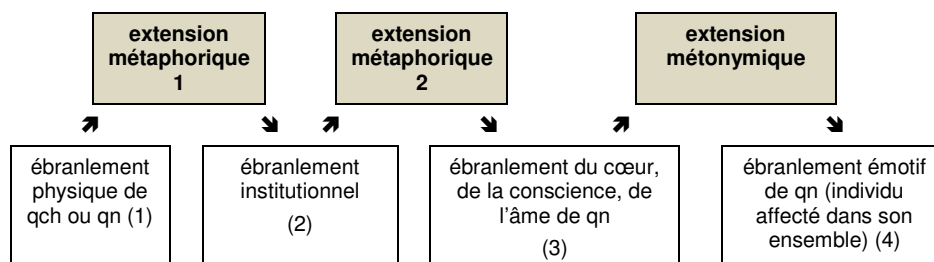


Figure 2 : Les extensions successives du champ sémasiologique du verbe *ébranler*

Le *Grand Robert* illustre ces quatre classes d'emploi⁹ par les exemples (5-10) :

1. MOUVEMENT PHYSIQUE

- (5) *J'aimais la tour, verte de lierre, // Qu'ébranle la cloche du soir (...)* Hugo, ODES ET BALLADES, II, iii, 1.

⁷ Cf. TLF : *émouvoir* : 1. Ca 1100 « mettre en mouvement » (Roland, éd. J. Bédier, 2813 : *Li amirals, ki trestuz les esmut*); 2. a) ca 1170 « troubler, porter à certains sentiments ». Le *Dictionnaire latin* de F. Gaffiot indique, outre ses emplois de mouvement physique (ôter d'un lieu, déplacer, remuer), une référence psychologique du verbe-source *e(x)movere* : *mens emota*, esprit bouleversé.

⁸ Par « ébranlement institutionnel » nous entendons une crise politique, sociale, économique ou morale qui a entraîné un changement décisif, par ex. *La crise des subprimes a ébranlé Wall Street*.

⁹ On trouvera, dans L'ANNEXE, 19 exemples de ces quatre classes empruntés à nos deux corpus du 17^e et du 20^e siècle.

2. MOUVEMENT INTERMÉDIAIRE (sur une institution, action)
 - (6) *L'art de fronder, bouleverser les États, est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source, pour marquer leur défaut d'autorité et de justice.* Pascal, PENSÉES, v, 294.
 - (7) *Rien n'est capable d'ébranler la résolution que j'ai prise.* Molière, LE MÉDECIN MALGRÉ LUI, iii, 6.
3. MOUVEMENT ÉMOTIF CONCERNANT UN TRAIT DE LA PERSONNALITÉ D'UN INDIVIDU
 - (8) *Ses menaces n'ont pu ébranler ma fidélité (...)* A. R. Lesage, LE DIABLE BOITEUX, v.
 - (9) *Sur la scène même, il ne faut pas tout dire à la vue, mais ébranler l'imagination.* Rousseau, LETTRE À D'ALEMBERT.
4. MOUVEMENT ÉMOTIF AFFECTANT UN INDIVIDU DANS SON INTÉGRALITÉ
 - (10) *Rien ne l'ébranle, il est imperturbable, obstiné, convaincu, têtue.*

Si l'on adopte un point de vue cognitif – en l'absence de toute spéculation sur l'origine de chacun des quatre sens – on peut constater tout au plus que dans le sens (1) aussi bien une chose qu'une personne peut être affectée, dans le sens (2) seulement un type particulier de chose, à savoir une institution, dans le sens (3) un trait d'une personnalité, et dans le sens (4) une personne. De ce fait, les sens (3) et (4) sont apparentés par la mise en cause d'une personne, les sens (2) et (3) par l'affectation d'une composante, soit d'un système institutionnel, soit d'une personnalité, et le sens (2) est relié aux trois autres parce que l'ébranlement physique peut s'appliquer à une chose (comme en 2) ou à une personne (comme en 3 et 4), ce qu'évoque la figure 3.

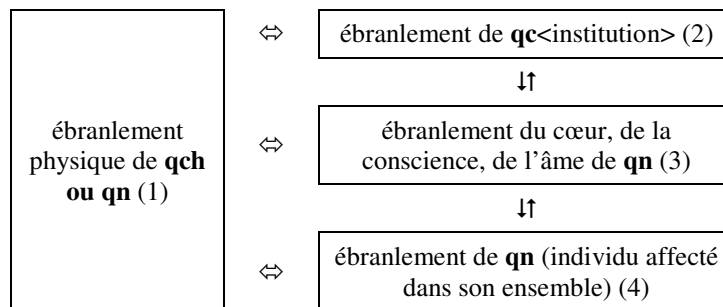


Figure 3 : Le jeu des parentés cognitives entre les quatre types d'emploi du verbe *ébranler* (pour un locuteur moyen du 17^e s., voir plus bas)

Pour y voir plus clair sur la réalité des parentés cognitives que peuvent reconnaître deux locuteurs francophones moyens à deux époques de l'histoire du français, nous avons mis en place deux corpus textuels¹⁰ plus ou moins comparables du 17^e s. (français classique) et du 20^e s. (français contemporain). Le premier est constitué de 45 textes de genres divers (romans, essais, mémoires, récits de voyage,

¹⁰ Sur la méthodologie des analyses de corpus dans le domaine verbal, voir François, J. & Y. Gherissi (2012), *Pour une linguistique orientée outils – La polysémie du verbe compter et les genres textuels*. Cahier du CRISCO n°34. Université de Caen-Basse-Normandie. Téléchargeable sur le site : www.crisco.unicaen.fr

etc.), le second de 23 romans, essais, pamphlets, etc. Dans aucun des deux cas il ne s'agit de corpus empruntés à la base de données textuelles FRANTEXT. La proportion des quatre types d'emploi des 10 verbes est enregistrée sur la base d'une moyenne de 100 occurrences (ce qui n'exclut pas des effectifs largement supérieurs). Dans certains cas, de nombreuses occurrences ont dû être écartées parce qu'elles illustraient des structures étrangères à ces emplois ou parce que l'empan du contexte observable était insuffisant pour trancher, de sorte qu'occasionnellement le nombre des occurrences classées est beaucoup plus faible que 100. Inversement, dans d'autres cas nous avons étendu le corpus pour affiner le classement¹¹.

Ce que révèle cette analyse de corpus comparables à trois siècles de distance, c'est que la métaphore 2 se rencontre seulement dans le corpus du 17^e s. Entre le 17^e et le 20^e s., l'extension métaphorique 1 subsiste, mais l'extension métonymique a **absorbé** l'extension métaphorique 2. De ce fait la figure 3 s'applique bien à l'usage d'un locuteur moyen du 17^e siècle, mais celui d'un locuteur moyen du 20^e s. est représenté par la figure 4 simplifiée par disparition de l'emploi (3) :

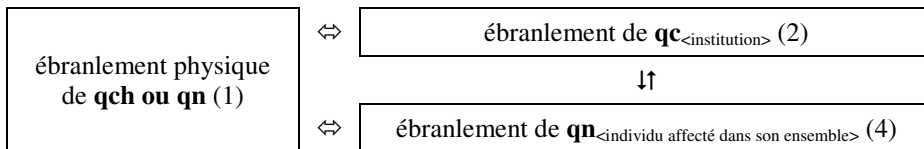


Figure 4 : Le jeu des parentés cognitives entre les quatre types d'emploi du verbe *ébranler* (pour un locuteur moyen du 20^e s.)

3. COMMENT COMPARER LE POIDS RESPECTIF DES TYPES D'EMPLOI ENTRE DEUX PÉRIODES DE L'HISTOIRE DU FRANÇAIS ?

L'analyse contrastive des deux corpus du 17^e s. et du 20^e s. est résumée dans les tableaux 2 et 3 (ci-après). La première colonne fournit la liste des verbes examinés, la seconde le nombre d'occurrences (NbOcc) retenues et classées, les colonnes 3 à 6 la proportion d'occurrences des quatre classes d'emploi évoquées dans la figure 2 et dans le classement des exemples (5-10) du *Grand Robert*, et la colonne 7 le profil du champ sémasiologique de chaque verbe à chacune des deux époques. Par convention, nous avons retenu comme composantes du profil sémasiologique les classes regroupant au moins 1/5 (20%) des occurrences et nous avons trié les verbes par profil.

¹¹ Cette méthodologie n'est pas exempte de faiblesses pour trois raisons au moins : (a) elle ne permet pas une répartition rigoureuse des œuvres entre genres, les genres dominants ayant changé entre 1600 et 2000 ; (b) certaines extensions métaphoriques n'entrent pas aisément dans le moule préétabli ; et (c) certaines œuvres fournissent une proportion excessive d'occurrences, ce qui induit un biais stylistique (ce biais est rectifiable ultérieurement). Toutefois, elle permet d'effectuer un premier débroussaillage.

	NbOcc classées	% de chaque classe				profil
		1	2	3	4	
retourner	35	94,3	0,0	2,9	2,9	1
remuer	100	65	34	1	0	1&2
renverser	149	45,0	52,3	2,7	0	
secouer	43	65,1	34,9	0	0	
atteindre	100	27	27	29	17	1&2&3
agiter	100	35	15	42	8	1&3
bouleverser	52	25	17	17	41	1&4
saisir	100	39	0	16	45	
ébranler	100	17	32	36	15	2&3
toucher	100	16	34	7	43	2&4

Tableau 2 : La répartition des classes d'emploi dans le corpus du 17^e s.

De la comparaison de ces profils, il ressort pour le corpus du 17^e s. que :

1. le nombre d'occurrences classées est très variable : $35 < x < 149$;
2. les profils sont en grand nombre (7 pour 10 verbes), avec une classe couvrant trois verbes : 1&2 {remuer, renverser, secouer} et une classe couvrant deux verbes : 1&4 {bouleverser, saisir}, alors que les cinq autres classes ne concernent qu'un seul verbe ;
3. les classes (1), (3) et (4) viennent en tête respectivement pour trois verbes, tandis que la classe (2) ne vient jamais en tête.

Ceci permet de conclure à une **FORTE DISPERSION DES PROFILS ET DES CLASSES DOMINANTES** pour le 17^e siècle.

Passons au 20^e siècle. Selon notre corpus, le profil global des 10 verbes a profondément changé :

1. le nombre des occurrences classées a une variation plus limitée : $100 < x < 183$;
2. le nombre des profils est beaucoup plus réduit : trois seulement, et le profil (1) est nettement dominant ;
3. la classe (2) vient en tête pour 9 verbes sur 10, la classe (4) suit avec un seul verbe et aucun des verbes ne compte en tête ni la classe (2) ni la classe (3) ;
4. la classe (2), représentée par six verbes dans le corpus du 17^e s. ne concerne plus que trois verbes, la classe (4) ne touche plus qu'un profil au lieu de trois et la classe (3), concernant trois verbes au 17^e s., disparaît de tous les profils.

Cela permet de conclure que la dispersion des profils s'est considérablement réduite entre le 17^e et le 20^e s., avec le renforcement de la classe (1), l'affaiblissement des classes (2) et (4) et la quasi-disparition de la classe (3).

	NbOcc classées	% de chaque classe				profil
		1	2	3	4	
<i>agiter</i>	100	77	15	0	8	1
<i>atteindre</i>	100	82	11	1	6	
<i>remuer</i>	100	90	2	0	8	
<i>renverser</i>	140	99,3	0,7	0	0	
<i>retourner</i>	162	100	0	0	0	
<i>saisir</i>	151	76,4	0	0,7	16,6	
<i>secouer</i>	183	98,4	0,5	0	1,1	
<i>ébranler</i>	100	42	34	4	20	1-2
<i>toucher</i>	100	65	23	2	10	
<i>bouleverser</i>	100	2	35	10	53	2-4

Tableau 3 : La répartition des classes d'emploi dans le corpus du 20^e s.

Le tableau 4 résume l'évolution des profils sémasiologiques des dix verbes entre les deux époques. Un seul verbe garde un profil identique : {*retourner*} ; six verbes voient leur profil se réduire {*agiter*, *atteindre*, *remuer*, *renverser*, *saisir*, *secouer*} et trois verbes le voient varier partiellement {*bouleverser*, *ébranler*, *toucher*}.

verbe	profil		évolution
	17e s.	20e s.	
<i>retourner</i>	1	1	Identité
<i>agiter</i>	1&3	1	Réduction
<i>atteindre</i>	1&2&3	1	
<i>remuer</i>	1&2	1	
<i>renverser</i>	1&2	1	
<i>saisir</i>	1&4	1	
<i>secouer</i>	1&2	1	
<i>bouleverser</i>	1&4	1&2	Variation
<i>ébranler</i>	2&3	2&4	
<i>toucher</i>	2&4	1&2	

Tableau 4 : L'espace de variation du profil sémasiologique de chacun des 10 verbes entre les deux époques

4. LA VARIÉTÉ DES EMPLOIS MÉTAPHORIQUES 'INSTITUTIONNELS' ET 'PSYCHOLOGIQUES' DANS LE CORPUS DU 17^E SIÈCLE

Nous venons de voir (observation 4 ci-dessus) qu'entre les deux corpus le poids des emplois du type (2) (à objet <institution>) a considérablement fondu et celui des emplois du type (3) (sens affectif appliqué à un trait de la personnalité d'un individu) est devenu négligeable. Il est donc utile d'inventorier les SN régis par nos dix verbes au 17^e s. qui ont largement disparu au 20^e s., car ils spécifient des traits de l'espace conceptuel associé à ces verbes à l'époque classique. Faute de place, nous

nous contenterons de répertorier ceux qui sont associés à deux verbes extrêmement proches sémantiquement, *bouleverser* et *ébranler*, cf. Tableau 5.

	Emplois du type (2) : objet <institution>	Emplois du type (3) : objet <trait d'une personnalité>
bouleverser	couronne, ordre de la nature, trône, monde, état x 3, bornes (qui séparent la justice de l'injustice), ordre établi, lois x 2 (fondamentales de la République / de Moïse), morale x 2, partages (établis depuis longtemps dans le monde), destin, "tout"	cerveau, raison, âme x 2, conscience, entrailles x 2
ébranler	fondements (du monde), église (catholique, apostolique et romaine), Rome (divisée), gouvernement (de l'empire), règles (de la conduite chrétienne), coutumes	cœur x 2, chasteté, courage x 2, assurance [<i>esurance</i>], constance x 4, foi x 2; sens; résolution; vertu x 2, sagesse, fermeté; cerveau, esprit x 2, assiette de l'âme, franchise; audace

Tableau 5 : Les emplois des types (2) et (3) des verbes *bouleverser* et *ébranler* dans le corpus du 17^e siècle

On observe d'abord qu'il n'y a pas de délimitation aisée de ces deux sens. Concernant le type (3), certaines parties du corps (le cerveau, les entrailles) sont directement associées à des affects et, au-delà des catégories majeures (les sens, l'esprit, l'âme et le cœur), la limite est floue entre les propriétés comme la raison, la conscience, la foi, la vertu et les attitudes comme la chasteté, le courage, l'assurance, la résolution, la sagesse, la fermeté, la franchise ou l'audace. Il est à noter que ces désignations d'attitudes ne figurent pas comme complément de *bouleverser* dans notre corpus.

Pour le type (2), on rencontre des désignations abstraites d'institutions (l'ordre établi / de la nature, le monde, le destin, l'état, l'église, les coutumes) et des désignations métaphoriques (les fondements, la couronne, le trône, les bornes / partages). Des lois on passe aisément aux « règles de la conduite chrétienne » et donc à la morale, ce qui constitue une passerelle en direction du type (3), avec la vertu, la chasteté ou l'assiette de l'âme. Globalement, *bouleverser* s'associe plutôt à des objets institutionnels et *ébranler* à des expressions de traits de personnalité et d'attitudes, ce qui tient sans doute au fait qu'il est plus facile de se représenter un renversement complet en matière d'institutions (en particulier à travers leur formulation métaphorique) qu'en matière d'attitude.

5. CONCLUSION

On peut s'étonner a priori que les emplois du type (4) avec un objet humain touché dans ses affects, qui sont historiquement les plus récents, soient moins représentés au 20^e s. qu'au 17^e s. Certes une partie du corpus du 20^e s. est constituée de romans « psychologiques », mais les « épanchements » affectifs n'y sont plus décrits dans toutes leurs manifestations extérieures, tandis que la littérature rassemblée dans le corpus du 17^e siècle laisse une place décisive à l'exacerbation des sentiments et des émotions, ce qui met en avant des verbes dont le sens émotif sera moins sollicité ultérieurement.

On voit ainsi à la fois l'intérêt de l'analyse d'un corpus textuel – par exemple à propos de la difficile délimitation entre les emplois (2) et (3) au 17^e s. que révèle le

tableau 5 – et la difficulté à tirer des conclusions de l'étude contrastive de corpus supposés « comparables », quand, comme ici, deux époques sont en cause qui (en fonction des formes de la vie sociale et des goûts et dégoûts du lectorat qui en découlent) ont développé des « codes » littéraires qui n'ont presque rien en commun et ne sont donc pas réellement « comparables ».

ANNEXE : Exemples des 4 types d'emploi identifiés

1. MOUVEMENT PHYSIQUE

- (1.1) les Flots devinrent si **agitez**, et le Vent devint si furieux, [...] (Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus*, 1649-1653)
- (1.2) il demeura quelque temps immobile, puis il poussa des cris et fit des hurlements qui **ébranlèrent** les montagnes, et ne finirent qu'avec sa vie: (Baronne d'Aulnoy, *Contes*, 1696-97)
- (1.3) Au milieu de tant de périls, il voit ce grand prince renversé dans un fossé, sous un cheval tout en sang. (Bossuet, *Oraisons funèbres*, 1689)
- (1.4) Les Hollandais ont **secoué** le joug de la domination d'Espagne ; ils ont formé une puissante république, et ils ont soutenu cent ans la guerre contre leurs rois légitimes (La Rochefoucauld, *Maximes*, 1664)
- (1.5) [...] comme un fantôme tapageur qui **bouleverse** les meubles (Leroux, *Le Roi Mystère*, 1909)

2. MOUVEMENT INTERMÉDIAIRE (sur une institution, action)

- (2.1) Lorsque le roi Henri VIII, prince en tout le reste accompli, s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon et tant d'autres rois, et commença d'**ébranler** l'autorité de l'Eglise, les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point il mettait tout en péril, (Bossuet, *Oraisons funèbres*, 1689)
- (2.2) une dépêche de Londres vint **bouleverser** tous les plans (de Vogüé, *Le maître de la mer*, 1903)
- (2.3) L'ordre de la maison se trouva profondément **troublé**. (Duhamel, *Confession de minuit*)
- (2.4) Le rapport de ces experts **ébranla** la religion de Luc. (Renard, *Le maître de la lumière*, 1933)

3. MOUVEMENT ÉMOTIF CONCERNANT UN TRAIT DE LA PERSONNALITÉ D'UN INDIVIDU

- (3.1) l'espoir de nos provinces, Ménécée, en un mot, digne frère d'Hémon, Et trop indigne aussi d'être fils de Créon, De l'amour du pays montrant son âme atteinte, Au milieu des deux camps s'est avancé sans crainte ; (Racine, *La Thébàïde*, 1664)
- (3.2) Quoi ! toujours les plus grandes merveilles Sans **ébranler** ton cœur frapperont tes oreilles ? (Racine, *Athalie*, 1691)
- (3.3) Il faut donc **remuer** promptement tous les ressorts de l'âme de l'enfant pour le tirer de cet assoupissement. (Fénélon, *L'éducation des filles*, 1687)
- (3.4) En terre la foi retournée, Et Vesta qui l'a ramenée, Rème, et son grand frère Quirin, (Scarron, *Le Virgile travesti*, 1648)

- (3.5) Ce langage divin, ces charmantes figures, Qui **touchaient** autrefois les âmes les plus dures, Et par qui les rochers et les bois attirés Tressaillaient à des traits de l'Olympe admirés, (La Fontaine, *Nouvelles en vers*, 1665)
- (3.6) L'une des petites filles, Matina, aux yeux dorés, **touche** mon cœur. (Camus, *Carnets*, t3, 1951-59)

4. MOUVEMENT ÉMOTIF AFFECTANT UN INDIVIDU DANS SON INTÉGRALITÉ

- (4.1) Après un tel aveu je ne vous dirai pas Que votre passion est pour moi sans appas ; Et que d'aucun plaisir je ne me sens **touchée** Lorsqu'à tant de respect je la vois attachée. (La Fontaine, *Nouvelles en vers*, 1665)
- (4.2) Si timide qu'il fût d'ordinaire, la rumeur de cette foule vers lui **l'agitait** moins de crainte que d'une sorte de curiosité maladive (Bernanos, *Monsieur Ouine*, 1946)
- (4.3) Il gémit. Il était atteint dans sa dignité d'homme. (Aragon, *Les Beaux Quartiers*, 1936)
- (4.4) Jacquemort, un peu **remué**, la regardait avec discrétion. (Vian, *L'arrache-cœur*, 1953)